

## LES ELECTIONS PROVINCIALES DU DIX JUILLET

Nos lecteurs connaissent le résultat des élections provinciales du 10 juillet dernier. Le gouvernement Roblin est maintenu au pouvoir par une faible majorité. Des 46 comtés, où l'élection a eu lieu, 25 ont élu des partisans du gouvernement et 21 des partisans de l'opposition. Il reste trois élections à faire dans le nouveau Manitoba: ce qui décidera définitivement de la force des partis pour les prochains cinq ans.

Au point de vue des intérêts catholiques, la masse des catholiques de la province a bien voté. Cinq comtés ont élu des députés canadiens-français partisans du gouvernement Roblin et un sixième catholique, appuyant lui aussi le gouvernement, a été élu à Winnipeg. Nous n'avons qu'à déplorer la défaite du candidat canadien-français et catholique de Carillon sur lequel l'a emporté par une faible majorité un jeune Irlandais catholique, mais appuyant le programme libéral. Dans les autres comtés où l'élément catholique est en proportion notable, il a aussi, règle générale, fait noblement son devoir, mais, en étudiant de près le scrutin on ne peut s'empêcher de reconnaître que trop de votes catholiques se sont mêlés aux votes orangistes et ultra-protestants.

*Fus est et ab hoste doceri.* Une des constatations les plus claires de la dernière campagne, c'est que la vague de fanatisme qui dans l'Ontario a réélu le gouvernement conservateur Whitney par une très forte majorité a favorisé dans une large mesure le parti libéral manitobain. Si donc les anticatholiques et les francophobes, à la tête desquels se placent les étroits sectaires orangistes, ont combattu à outrance le gouvernement Roblin et se sont ralliés au parti libéral, c'est que le programme de ce parti s'harmonisait avec leur fanatisme et par conséquent contrecarrait les intérêts catholiques et français. C'est ce que seul l'esprit de parti peut empêcher de voir ou d'admettre loyalement.

*Les Cloches* du 15 avril dernier ont démontré comment le programme libéral est opposé à nos meilleurs intérêts. Nous n'y reviendrons pas. Nous nous contenterons d'ajouter que le chef du parti, au cours de la campagne, dans une lettre aux électeurs anglais et protestants, s'est engagé à amender la loi scolaire de manière à rendre impossible le port du costume religieux par les instituteurs et les institutrices des écoles publiques. Les conséquences d'une telle politique sont faciles à prévoir.

Nous terminerons en formulant l'espoir que les catholiques de la province, qui sont au moins cent mille, soit un cinquième de la population totale, sauront recueillir les leçons qui se dégagent du dernier scrutin et comprendront de mieux en mieux qui sont leurs véritables